

Eclairage public: la volte-face de certaines communes

Saint-Blaise est plongée dans le noir dès 22h depuis le 1er novembre. C'est trop tôt, selon certains villageois. La commune repoussera donc l'extinction de l'éclairage public. Le Landeron et Val-de-Ruz ont aussi changé leurs plans.

PAR VIRGINIE.GIROUD@ARCINFO.CH

«A-t-on pensé aux personnes qui travaillent encore à ces heures, à celles qui pratiquent une activité culturelle ou sportive ne permettant pas d'être de retour à la maison avant 22h? A-t-on pensé aux propriétaires de chiens obligés de promener leurs compagnons dans l'obscurité complète?» Cette réaction de mécontentement est signée d'une habitante de Saint-Blaise. Elle fait suite à la décision de sa commune d'éteindre l'éclairage public de 22 heures à 6 heures afin d'économiser l'électricité. En vigueur depuis le 1er novembre, la mesure a suscité plusieurs critiques relatives à la sécurité au sein de la population. «Pourquoi éteindre les lampadaires si tôt?», se sont également étonnés des conseillers généraux lors de leur séance du 10 novembre.

Population entendue

Pour répondre à ces préoccupations, le Conseil communal a réévalué cet horaire. Il a décidé de passer à une extinction de minuit à 6 heures, dès ce lundi. «Nous avons écouté la population», relève Yves Ehret, administrateur communal. «Il est vrai qu'à 22 heures, il y a encore des gens dans les rues, avec la sortie des restaurants ou d'autres activités de loisir. C'est également plus sécurisant d'avoir un peu de lumière pour ceux qui rentrent en train ou en bus.»

La quasi-totalité des communes neuchâteloises a pris des mesures cet automne pour réduire l'éclairage public, par souci d'économie d'énergie. Mais



A Saint-Blaise, l'extinction des lampadaires à 22 heures suscite des réactions de mécontentement au sein de la population. DAVID MARCHON

seule une poignée d'entre elles a opté pour une extinction des feux à 22 heures déjà.

Le Landeron et Val-de-Ruz en firent partie: après réflexion, ces deux communes ont aussi réévalué leur décision et opté pour une extinction de 23 heures à 6 heures. «Et ceci définitivement», précise le conseiller communal François Cuhe concernant Val-de-Ruz.

Au final, quatre communes neuchâteloises maintiennent leur choix d'éteindre l'éclairage à 22 heures: Hauterive, Roche-

fort, La Chaux-du-Milieu et Le Cerneux-Péquignot.

«En l'état actuel, la commune d'Hauterive n'a pas l'intention de revenir en arrière car nous avons eu plus de réactions de satisfaction que de plaintes. Toutefois, nous nous réservons le droit de revoir notre position si de nombreuses plaintes devaient se manifester», indique l'administratrice Delphine Novelli.

Mêmes retours positifs au Cerneux-Péquignot et à La Chaux-du-Milieu. A Rochefort, la me-

sure n'étant pas encore entrée en vigueur, les autorités n'ont pas reçu de réactions.

L'éclairage privé dérange

Ailleurs, dans les localités neuchâteloises éteignant les lampadaires à partir de 23 heures ou minuit, la mesure est-elle acceptée?

«Nous avons reçu des félicitations», répond Roxane Kuroviak, conseillère communale à Milvignes, où l'éclairage est coupé entre 23 heures et 6 heures. «En revanche, nous recevons

tous les jours des remarques d'habitants se plaignant que des lumières restent allumées! La plupart du temps, il s'agit d'éclairages privés.»

Les autorités neuchâteloises sont conscientes qu'un sentiment d'insécurité peut empêcher des citoyens de sortir la nuit en l'absence d'éclairage.

A Val-de-Ruz, pionnière en matière d'extinction des lampadaires, ce sentiment a été évalué par des étudiants de l'Université de Neuchâtel dans un mémoire de bachelor en géographie.

«L'extinction de l'éclairage public a bien eu un impact sur le sentiment de sécurité des jeunes interrogés», écrivent Youssef Bessourour, Luca Charmillot et Julien Malan.

Leur travail montre que les jeunes empruntent plus volontiers une rue principale, considérée comme plus sûre, plutôt que des ruelles adjacentes. «Nous pouvons relever l'usage du téléphone portable, soit pour éclairer le sol et ainsi éviter les obstacles, soit afin d'identifier des personnes le long du trajet.» L'étude montre aussi que «certains jeunes cherchent, de manière consciente, à rentrer le plus souvent possible accompagnés. Ils témoignent également d'un plus grand empressement à regagner leur domicile lorsqu'ils sont seuls.»

Pas de hausse de la délinquance

Porte-parole de la police neuchâteloise, Georges-André Lozouet ne note pas d'activités criminelles particulières liées au manque de lumière depuis quelques semaines. «Mais il est trop tôt pour tirer un bilan. Si nous devons constater une recrudescence anormale d'activités délictueuses, nous prendrions des mesures.»

A Val-de-Ruz, depuis l'entrée en vigueur de l'extinction nocturne sur tout le territoire communal il y a deux ans, «la délinquance n'a pas augmenté en ce qui concerne le brigandage et les vols», indique François Cuhe.

Dans le domaine du trafic, cette mesure a même eu comme effet «une baisse significative de la vitesse en agglomération».

NOS QUESTIONS À...

PIERRE ALAIN SCHNEGG

MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF BERNOIS



«Je suis fier que le projet 'Grand Chasseral' provienne des gens qui font vivre la région»

Une marque qui s'affranchit des affres du passé: pour Pierre Alain Schnegg, élu du Jura bernois au Conseil exécutif bernois (réd: Conseil d'Etat), «Grand Chasseral», lancée hier par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois (notre édition d'hier), est une magnifique carte de visite pour la région.

Pierre Alain Schnegg, que pensez-vous de la campagne «Grand Chasseral» lancée ce vendredi par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois?

Les acteurs régionaux prennent leur destin en main, ils veulent être reconnus différemment et transmettre une image positive de la région, une image débarrassée des vieux soucis qui l'ont paralysée pendant plusieurs

décennies. C'est fait par la région, pour la région, et je trouve cette initiative vraiment bonne. Je reste convaincu que le Jura bernois peut être un des moteurs du canton de Berne.

«Grand Chasseral» provient de la société civile. Ne souligne-t-il pas l'échec de la classe politique du Jura bernois?

Je suis fier que ce projet arrive de l'économie, des associations, de tous les gens qui font vivre la région et qui ne sont justement pas issus du milieu politique. C'est avant tout aux industriels, à l'agriculture, aux acteurs culturels et touristiques, c'est à toutes ces forces vives de développer la région, de la faire rayonner et de la mettre en avant sous un angle positif.

Le milieu politique du Jura bernois n'est-il pas resté trop longtemps sclérosé par les questions institutionnelles?

C'est évident. La région a été pénalisée pendant des décennies par une histoire qui, normalement, n'aurait pas eu lieu d'être. Mais on ne va pas refaire l'histoire.

Pouvez-vous vous imaginer que la notion de Jura bernois disparaisse et cède sa place à celle de Grand Chasseral?

Je peux tout à fait me l'imaginer, mais dans un certain nombre d'années. La Chambre d'économie publique du Jura bernois a raison d'utiliser une marque pour relier des produits, des savoir-faire, des compétences, des spécialités, etc, et plus si affinités.

Et qui sait, dans dix ans, peut-être parlerons-nous de l'arrondissement de Grand Chasseral!

C'est possible. La question du cercle administratif est une décision qui revient à la population. Aucune loi n'est immuable, tout peut être modifié, si le peuple le désire. Nous n'avons pas à avoir honte du terme de Jura bernois, mais Grand Chasseral véhicule une tout autre image de notre région. Si cette marque se développe comme prévu, elle deviendra la dénomination que l'on aura plaisir à utiliser dans toutes les occasions où nous parlerons de notre région.

En tant que jurassien bernois, cela ne vous ferait-il pas mal que le terme Jura

bernois tombe dans l'oubli?

Il ne faut pas surévaluer la portée d'une appellation. Il convient surtout de valoriser ce dynamisme et cette envie de faire quelque chose. Le Jura bernois a besoin d'une marque qui lui permette de se mettre en valeur et de communiquer d'une manière positive. Cette marque est un signal très fort que la donne la région à l'ensemble du canton.

D'ailleurs, le nom de Grand Chasseral, vous en pensez quoi?

Le Chasseral est le sommet emblématique de la région, connu dans tout le pays. Vous pouvez vous trouver dans les Alpes bernoises ou fribourgeoises, si le temps est dégagé, vous verrez l'antenne! LKL